

TAIJI VEXIN

Association loi 1901
2 Place du Pt du Jour – 95420 Magny en Vexin

Bulletin d'adhésion 2023/2024

NOM : Prénom :

ADRESSE :

.....

Tél. :

Portable :

Adresse E-Mail :

Date de naissance :

Le Montant Annuel forfaitaire de l'Adhésion pour la saison 2023/2024 est de :

180€*

Il comprend :

- La licence pratiquant de la Fédération Française SPORTS POUR TOUS incluant l'assurance lors de la pratique du Taiji
- La cotisation incluant les frais d'encadrement et d'administration

Mode de règlement : (cocher le mode de règlement).

- Espèces
- Un chèque en début d'année à l'ordre de Taiji Vexin
- Trois chèques (de 60 €) : l'encaissement se fait au début de chaque trimestre. Cette modalité est une facilité de règlement et non une proposition d'adhésion trimestrielle avec renouvellement à terme. Les trois chèques remis sont pleinement dus dès le premier jour de l'adhésion.

Toutefois, si la situation sanitaire, toujours incertaine, nous contraignait à suspendre à nouveau les cours en présentiel, nous conviendrons d'en adapter le coût ainsi que les modalités de versement pour ceux ou celles qui ne souhaiteraient pas bénéficier de cours à distance.

Le certificat médical de non contre-indication à la pratique du Taiji est N'EST PLUS obligatoire. Cependant, nous demandons de remplir le questionnaire de santé, que vous soyez majeur ou mineur.

Date :

Signature :